



**Conseil d'administration  
Séance du 13 mars 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 10/2023	RESSOURCES HUMAINES
	Plan de formation des personnels

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation  
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation  
Vu l'avis du Comité Social de l'Administration du 23 janvier 2023

Le Conseil d'Administration adopte le Plan de formation des personnels 2023.

Document annexé

A Saint Etienne le 15 mars 2023  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 21

CONTRE : 0

ABST : 1